

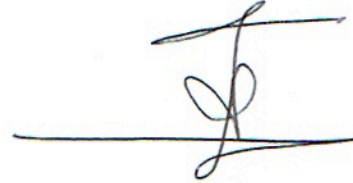
A CŒUR DE CHAUX s.a.r.l.
Société à responsabilité limitée au
capital de 7 625 euros

Siège social : 6 avenue des Bleuets – 94380 Bonneuil sur Marne
RCS CRÉTEIL 479 111 445

PROCES-VERBAL D'ADOPTION

Certifié conforme le 22/9/25

DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 22 Septembre 2025 à 14 heures



L'an deux mille vingt-cinq,

Et le lundi 22 septembre à 14 heures, à Bonneuil sur Marne, les associés se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

Madame Laurence CAUWET représentant 48 parts en pleine propriété
Monsieur Georges BODNAR représentant 52 parts en pleine propriété

Total des parts présentes ou représentées : 100 parts en pleine propriété sur les 100 parts composant le capital social.

Monsieur Georges BODNAR préside la séance en qualité de gérant associé.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Modification du siège social
- Création d'une succursale dans le Var
- Modification de l'objet social

1er RÉSOLUTION

La société souhaite modifier son siège social et par conséquent rédiger l'article 4 de la façon suivante :

« Article 4 – Siège social

- Le siège social de la société est fixé au : 477 rue Marcel Paul, 94500 Champigny sur Marne »

Cette décision mise au vote, est acceptée à l'unanimité.

2^{ème} RÉSOLUTION

La société A Cœur de Chaux s.a.r.l. souhaite ouvrir un site pour sa production

« Article 4 – Siège social

- Le siège social est fixé : 477 rue Marcel Paul, 94500 Champigny sur Marne

Succursale du Var : Z.A. Nicopolis – 253 rue de l'Innovation, 83170 Brignoles

3^{ème} RÉSOLUTION

La société A Cœur de chaux souhaite étendre son activité à la fabrication, la pose et la vente de produits préfabriqués en plâtre communément appelé « staff »
En conséquence, il y aura lieu de modifier l'article 2 des statuts de la société

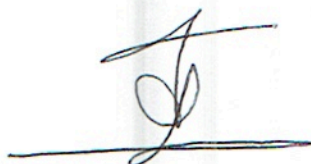
Cette décision mise au vote, est acceptée à l'unanimité.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

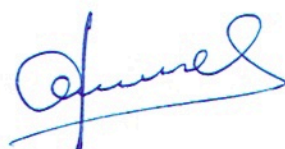
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Monsieur Georges BODNAR



Madame Laurence CAUWET, épouse BODNAR



LA SOCIÉTÉ A CŒUR DE CHAUX s.a.r.l.

Société à responsabilité limitée au
capital de 7 625 euros

Siège social : 6 avenue des Bleuets – 94380 Bonneuil sur Marne
RCS CRETEIL (94) : 479 111 445

PAR DÉCISION DU 22/09/2025

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

La société A Cœur de chaux s.a.r.l., représentée par son gérant Georges Bodnar, transfère son siège du 6 avenue des Bleuets – 94380 Bonneuil sur Marne, au 477 rue Marcel Paul 94500 Champigny sur Marne à compter du 1^{er} octobre 2025.

CRÉATION D'UNE SUCCURSALE

La société A Cœur de chaux s.a.r.l., représentée par son gérant Georges Bodnar, crée une succursale dans le Var (83):

A Cœur de Chaux - Z.A. Nicopolis - 253 avenue de l'innovation – 83170 Brignoles à compter du 1^{er} octobre 2025

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Fabrication, la pose et la vente d'éléments préfabriqués en plâtre (Staff)

Certifié conforme le 22/09/2025 .

Georges Bodnar
gérant

